



Commune de MARCHIN

Assemblée du Conseil communal

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, convoquant le Conseil communal pour le mercredi 30 septembre 2015 à 20h en la salle de « la Belle Maison » rue E. Vandervelde 6a à 4570 Marchin, nous avons l'honneur **d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour vous transmis.**

Fait à Marchin, le 25 septembre 2015
Par le Collège,

La Directrice Générale,

Carine HELLA



Le Bourgmestre,

P.O. M. Compté, Edouard

Eric LOMBA

Ordre du jour complémentaire

Séance publique

16. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP/Com) – Courrier du SPF Finances – Administration générale de la perception et du recouvrement concernant le montant à récupérer à charge de la Commune – Action à entreprendre - Décision